

**TRUSTEAM ROC L/S**

**RAPPORT ANNUEL**

*Au 31 décembre 2019*

*Exercice 2019*

*Fonds Commun de Placement de droit français*

Société de Gestion TRUSTEAM FINANCE - 10, rue Lincoln - 75008 PARIS

Dépositaire : RBC Investor Services Bank France S.A. - 105, rue Réaumur - 75002 PARIS

## FONDS DE FONDS

Inférieur à 10% de l'actif net

### AFFECTATION RESULTAT

Part	Code ISIN	Affectation des sommes distribuables	Devise de libellé	Souscripteurs concernés	Montant minimum de souscription initiale	Montant minimum des souscriptions ultérieures	Valeur liquidative d'origine
A	FR 0013278751	Capitalisation	euro	Tous souscripteurs	1 part	1 part	200 euros
B	FR0013278769	Capitalisation	euro	Tous souscripteurs	250 000 euros	1 part	200 euros
C	FR0013278777	Capitalisation	euro	Salariés et dirigeants de Trusteam Finance	1 part	1 part	200 euros

### OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion est de délivrer une performance absolue annualisée nette de frais régulière peu corrélée aux marchés actions et supérieure à son indicateur de référence. L'indicateur de référence est le maximum entre le taux EONIA capitalisé et 1%.

### INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'indicateur de référence est le maximum entre le taux EONIA capitalisé et 1%.

L'EONIA (Euro Overnight Index Average) correspond au taux effectif déterminé sur la base d'une moyenne pondérée de toutes les transactions au jour le jour exécutées sur le marché interbancaire de la zone euro par un panel de banques. Ce taux est calculé par la Banque centrale européenne et publié quotidiennement par la Fédération Bancaire Européenne. L'EONIA capitalisé intègre en complément l'impact du réinvestissement des intérêts selon la méthode OIS.

Le fonds n'est pas indiciel, cet indicateur ne constitue qu'une comparaison de performances à posteriori.

### EXPOSITION NETTE DU PORTEFEUILLE

L'exposition nette du portefeuille au risque de marché action (positions à l'achat diminuées des positions à la vente, en tenant compte de l'ensemble des positions physiques ou dérivées) est typiquement comprise entre -10% et +35% de l'actif net du fonds.

### STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

#### 1 - Stratégie utilisée pour atteindre l'objectif de gestion

Pour atteindre son objectif de gestion, la stratégie d'investissement repose sur une gestion discrétionnaire.

Le FCP comprend un portefeuille à l'achat composé de sociétés que Trusteam Finance juge de qualité

et à un prix raisonnable, bien notées sur les critères qu'elle a définis :

- la Satisfaction Client, utilisée comme un moteur de performance financière. Un niveau de Satisfaction Client élevé permet de :

- o Réduire les coûts d'acquisition des nouveaux clients ;
- o Accroître la fidélisation des clients ;
- o Réduire l'élasticité de la Demande au Prix (Pricing Power) ;
- o Renforcer dans le temps la stabilité du cash-flow.

- l'analyse financière combinant des critères qualitatifs (concurrence, pérennité des marges, qualité du management, allocation de capital, solidité financière) et des multiples de valorisation avec objectifs de cours.

Il comprend aussi un portefeuille de couverture constitué de sociétés que Trusteam Finance juge de qualité moyenne et trop chères, mal notées selon les critères qu'elle a définis : la satisfaction client et l'analyse financière tel que décrit ci-dessus.

Le gérant pourra également utiliser des couvertures à l'aide de futures sur indices et de futures sur indices sectoriels.

Le portefeuille de couverture, constitué de positions à la vente sur actions ou sur indices, permet de réduire le risque des positions à l'achat en cas de baisse des marchés actions. Il réduit en contrepartie le potentiel du portefeuille à l'achat en cas de hausse des marchés actions.

L'exposition brute du fonds aux marchés actions (somme des deux portefeuilles à l'achat et à la vente), ne peut dépasser 160% de l'actif net du fonds.

L'exposition brute du fonds aux actions et aux produits de taux (TCN et instruments du marché monétaire) sera au maximum de 200%.

En fonction de ses anticipations, le gérant peut décider de vendre les valeurs détenues et d'opter par souci de prudence pour des instruments à court et moyen terme de type monétaire jusqu'à 100% de l'actif net.

La gestion des liquidités s'effectue au travers d'investissements directs dans des titres de créance émis par des émetteurs souverains, bancaires ou privés qui présentent à l'achat une maturité résiduelle limitée à quatre ans et une notation court terme minimale de A3 dans l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de P3 dans l'échelle de notation de Moody's ou notés de façon équivalente par la société de gestion, soit par l'intermédiaire d'OPCVM monétaires et obligataires.

La part des émetteurs spéculatifs à haut rendement (high yield) est limitée à 20% du portefeuille.

L'univers de référence est principalement celui des grandes et moyennes valeurs des pays développés de l'OCDE de tous secteurs dans un but de diversification. Un maximum de 10% de l'actif net est investi dans des valeurs de moins d'un milliard d'euros de capitalisation boursière.

La gestion des portefeuilles à l'achat comme à la vente, au-delà des supports classiques comme les actions et les futures sur indices, peut utiliser des instruments dérivés du type CFD (contracts for differences), c'est à dire des contrats de swaps sur les actions, ainsi que des options sur actions ou sur indices.

Dans un but de diversification géographique, le portefeuille peut être exposé au risque de change sur les devises hors euro, dollar US et canadien, devises européennes et asiatiques (Japon, Corée) et de l'Océanie (Australie) dans la limite de 100% de l'actif net.

Le fonds s'autorise à être exposé jusqu'à 10% maximum de son actif en actions ou OPC exposés aux actions, notamment de pays émergents d'Asie, Amérique latine, Afrique et Europe centrale.

## **2-Actifs utilisés :**

o Actions internationales :

L'univers de référence est principalement celui des grandes et moyennes valeurs des pays développés

de l'OCDE avec un maximum de 10% de l'actif net investi dans les valeurs de moins d'un milliard d'euros de capitalisation boursière.

o Instruments financiers à terme :

Le fonds peut intervenir sur l'ensemble des marchés réglementés ou organisés français et étrangers des pays membres de l'OCDE. Les instruments utilisés sont des swaps, futures et options.

Le fonds peut également conclure des contrats négociés prenant la forme de « Contract For Difference » (CFD) ou Equity Swaps (EQS) ayant pour éléments sous-jacents des actions ou des indices boursiers internationaux d'actions.

Ces contrats seront utilisés pour répliquer un achat ou une vente de titres ou d'indices, ou de paniers de titres ou de paniers d'indices.

Pour les positions de couverture, le CFD est l'instrument le plus approprié car il permet de sélectionner de façon précise le sous-jacent du portefeuille de couverture et de mettre en place une stratégie 'short' de façon simple sans avoir besoin de recourir au prêt-emprunt de titres.

Pour les positions en devises autres que l'euro, le CFD permet de réduire le risque de change des positions longues et de couverture.

Les stratégies mises en place visent à :

- couvrir le portefeuille contre un risque de baisse d'un sous-jacent de type actions ou à exposer le portefeuille afin de bénéficier de la hausse d'un sous-jacent de type action. Ces stratégies participent à la poursuite de l'objectif de gestion. Elles permettent de protéger la performance, lorsque le gérant anticipe une phase de baisse des marchés actions (stratégie de couverture sur indices actions ou sur certaines sociétés jugées surévaluées par le gérant) ou d'exposer le portefeuille lorsque le gérant anticipe une hausse des marchés actions dont pourraient ne pas bénéficier pleinement les valeurs déjà en portefeuille.

- couvrir le portefeuille contre le risque de change.

L'exposition brute du fonds aux marchés actions (somme des deux portefeuilles à l'achat et à la vente), ne peut dépasser 160% de l'actif net du fonds.

L'exposition brute du fonds aux actions et aux produits de taux (TCN et instruments du marché monétaire) sera au maximum de 200%.

Conformément à la réglementation, les engagements hors bilan du portefeuille sont limités à 100% de l'actif et la somme de l'exposition à des risques résultant des engagements hors bilan et des positions en titres ne pourra excéder 200% de l'actif.

o Instruments à dérivés intégrés :

Le fonds peut intervenir sur des instruments financiers intégrant des dérivés avec sous-jacents de nature action.

Les instruments utilisés sont des warrants, des bons de souscription d'actions, des certificats ainsi que tous les supports de type obligataire auxquels sont attachés un droit de souscription ou de conversion tels que les obligations convertibles, les obligations convertibles échangeables en actions nouvelles ou existantes et les obligations avec bons de souscription d'actions remboursables.

Le fonds s'interdit d'utiliser les obligations convertibles contingentes.

o Titres de créances :

Le fonds investit dans des titres de créances émis par des émetteurs qui présentent à l'achat une maturité résiduelle de moins de 4 ans et une notation court terme minimale de A3 chez Standard & Poor's (ou P3 chez Moody's) ou notation équivalente de la société de gestion.

Ces instruments comprennent les Titres de Créance Négociables (TCN), les instruments du marché monétaire, les obligations et les Euro Medium Term Notes (EMTN).

Ces interventions servent essentiellement à gérer la trésorerie et à limiter l'exposition au risque actions du portefeuille en cas d'anticipation défavorable sur les marchés.

La société de gestion ne dépend pas de manière exclusive et systématique des notations des agences

de notation mais procède à sa propre analyse de la qualité de crédit des titres entrant en portefeuille. La note émise par la Société de Gestion est prioritaire sur celles données par les agences. En cas de notation non équivalente entre agences reconnues, et sauf avis de la Société de Gestion, la meilleure notation sera retenue. Les émetteurs non notés sont analysés et notés par la société de gestion selon sa procédure.

En cas de dégradation ou d'absence de notation, le gérant se réserve la possibilité de conserver des titres de créances dont la notation devient inférieure aux notations ci-dessus en cours de vie dans la limite de 10% de l'actif.

o OPCVM :

Dans le cadre de la gestion de la trésorerie, le fonds peut détenir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM européens conformes à la directive.

L'achat de parts d'OPCVM au sein du fonds est strictement limité aux OPCVM européens monétaires, obligataires, actions et multi-actifs, avec un plafond de 10% de l'actif net.

### **3 - Engagements totaux**

Conformément à la réglementation, les engagements hors bilan du portefeuille sont limités à 100% de l'actif et la somme de l'exposition à des risques résultant des engagements hors bilan et des positions en titres ne pourra excéder 200% de l'actif.

## **PROFIL DE RISQUE**

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions des marchés.

Les risques auxquels le fonds est exposé sont les suivants :

**Risque de perte en capital** : La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. L'OPCVM ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital. Le capital initialement investi est exposé aux aléas du marché, et peut donc, en cas d'évolution boursière défavorable, ne pas être restitué intégralement. L'impact sur la VL est élevé.

**Risque lié à la gestion discrétionnaire** : La gestion est discrétionnaire et cherche à générer de la performance en anticipant l'évolution de certains titres par rapport à d'autres et en réalisant un arbitrage L/S. Ces anticipations peuvent être erronées et conduire à une performance inférieure à l'objectif de gestion. L'impact sur la VL est élevé.

**Risque de marché actions** : La valeur liquidative du FCP peut connaître une variation des cours induite par l'exposition d'une part du portefeuille sur les marchés actions directement ou indirectement via des OPC notamment. Ces marchés actions peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale et des résultats des entreprises. En cas de fluctuations importantes des marchés actions, la valeur liquidative du fonds peut baisser. L'impact sur la VL est élevé.

**Risque de change** : Il s'agit du risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative peut baisser. Le portefeuille peut être exposé au risque de change sur les devises hors euro dans la limite de 100% de l'actif net du fonds. L'impact sur la VL est élevé.

**Risque de taux** : Le porteur est exposé au risque de taux. Les investissements en obligations ou autres titres à revenu fixe ou variable peuvent enregistrer des performances négatives sur la poche taux suite à des fluctuations des taux d'intérêt et par conséquent entraîner une baisse de la valeur du fonds. L'impact sur la VL est faible.

**Risque de crédit** : Une partie du portefeuille peut être exposée aux produits de taux et le FCP est alors

exposé au risque de crédit sur les émetteurs publics ou privés. En cas de dégradation de la qualité de ces émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de les rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM. La part des émetteurs spéculatifs à haut rendement (high yield) étant limitée à 20% du portefeuille, l'impact sur la VL est faible.

**Risque de contrepartie** : Le fonds peut encourir des pertes au titre de ses engagements vis-à-vis d'une contrepartie sur ses opérations de swaps, de CFD, de contrats à terme, d'emprunts ou de prêts de titres en cas de défaillance de celle-ci ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles. L'impact sur la VL est moyen.

**Risque de surexposition** : Le fonds pouvant exposer son actif à hauteur de 200% sur les marchés actions par l'emploi de produits dérivés, il existe un risque de surexposition. C'est le risque que, en cas de baisse de certains marchés sur lesquels l'actif aurait été surinvesti, la baisse de la valeur liquidative du fonds soit plus importante que la baisse de ces marchés. L'impact sur la VL est élevé.

**Risque de liquidité** : Le fonds peut investir dans des sociétés dont la capitalisation est inférieure à 1 milliard d'euros. Ces sociétés peuvent présenter une liquidité restreinte. Cet investissement étant limité à 10% de l'actif net, l'impact sur la valeur liquidative est faible.

Les facteurs de risques exposés ci-dessus ne sont pas limitatifs

## MODIFICATIONS

### Changements intervenus lors du semestre précédent

Néant

### Changements intervenus au cours du semestre

Néant

### Changements à intervenir

Néant

## Rapport de gestion

### Performance pour chaque part

Sur l'année 2019, Trusteam ROC LS est en baisse de -4.17% pour la part A, -3.57% pour la part B et -3.10% pour la part C en comparaison d'un Eonia à -0.40% en performance annualisée.

Politique monétaire accommodante des banques centrales, tensions commerciales sino-américaines et craintes de hard Brexit ont constitué la toile de fonds du marché actions en 2019. Le feuilleton à rallonge concernant la mise en place par les US de droits de douanes sur les importations chinoises, ont clairement pesé sur la reprise économique en Europe (Allemagne) repoussant à plus tard la perspective d'un rebond cyclique. Dans le doute, le marché a préféré jouer la sécurité en portant son dévolu sur les valeurs de croissance exposées aux économies US et asiatiques, portant les multiples de valorisations sur ces actions à des niveaux records difficilement justifiables selon nous. Ce mouvement explique l'essentiel de la hausse de notre indice de référence en 2019 (Stoxx 600 :+23,2%).

Tout au long de l'année, le marché est resté sur ce trend, aucun risque, aucune tension politique n'a déclenché de baisse durable. Au contraire, les quelques moments de faiblesse observés sur ces valeurs ont été des opportunités d'achat. Ces valeurs de croissance, même les plus endettées, ont connu de fait des surperformances très significatives laissant loin derrière elles les valeurs dites « value », c'est-à-dire des valeurs faiblement valorisées mais présentant des profils de croissance moins attractifs, au moins à court terme.

Dans cet environnement, la mise en place de notre stratégie « market neutral » a été délicate. Hors frais de gestion, la performance de notre poche actions a été négative de l'ordre de -2%. Notre stratégie

basée sur l'analyse des fondamentaux des entreprises, notamment le niveau et l'évolution de la satisfaction clients, nous a conduit à faire le pari d'une normalisation des valorisations sur ces valeurs de croissance sur lesquelles nous avons initié une position vendeuse. Ce pari s'est révélé inefficace. Nous maintenons cette approche fondamentale, délicate dans les moments d'euphorie mais sans doute efficace sur le moyen et long terme en performance et surtout en préservation du capital. Parmi les positions qui nous ont été les plus profitables en 2019 on peut noter des valeurs comme Pets at Home, Accor, ING qui toutes bénéficient de bons niveaux de satisfaction clients ou en progression ainsi que de fondamentaux solides.

### Principaux mouvements du portefeuille sur l'exercice

Achats	Ventes
VOLVO	SVENSKA HANDELSBANKEN
SVENSKA HANDELSBANKEN	BPCE 5,75% 19
ROCKWOOL INTERNATIONAL B	VOLVO
ITALY REPUBLIC OF 0,000 14/10/19	ROCKWOOL INTERNATIONAL B
ITALY REPUBLIC OF 0,000 30/04/19	ITALY REPUBLIC OF 0,000 14/10/19
TELEFONICA EMISIONES 4,710 A 20/01/20	SPAIN(KINGDOM OF) - 0% T-BILL 12/07/19 EUR100
CAMPARI 2,75% 30ST20	ITALY REPUBLIC OF 0,000 28/06/19
NEOPOST 2,500 A 23/06/21	SPAIN (KINGDOM OF) - 0% T-BILL 14/06/19 EUR10
SBANKEN	ITALY REPUBLIC OF 0,000 31/05/19
VOLVO	BARCLAYS BANK 6,625 A 30/03/22

### Instruments financiers dérivés

Au 31/12/2019, l'exposition sous-jacente atteinte au travers des CFD (instruments financiers dérivés utilisés pour la patte short du portefeuille) est de 4.141.024,74€ en valeur absolue, sur un actif net 9 259 744.73 €.

La contrepartie pour toutes les transactions sur CFD est la Société Générale.

Une garantie financière de 570.000 euros est affectée en nantissement auprès de la Société Générale afin de réduire le risque de contrepartie.

### Règlementation sur les SFTR

Trusteam n'est pas concernée par la réglementation SFTR.

### INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

### COMMISSION DE MOUVEMENT ET FRAIS D'INTERMEDIATION

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

### UTILISATION DES DROITS DE VOTE

Les principes généraux des droits de vote s'articulent autour des points suivants :

- Les opérations capitalistiques (acquisitions, fusions, augmentations de capital ...) sont destructrices d'actif client, ce qui pourrait entraîner un vote contre par Trusteam Finance.
- Lorsque l'information est disponible, l'intégration de la satisfaction client dans la rémunération des dirigeants, et si ce n'est pas le cas, Trusteam Finance pourrait voter contre la rémunération des dirigeants.
- Prise en compte de la voix du client dans les instances dirigeantes : nomination d'un représentant du client (Chief Customer Officer) dans le conseil ou le comité exécutif. Si ce n'est pas le cas, Trusteam Finance pourrait voter contre.

Trusteam Finance privilégie le principe « 1 action = 1 voix » et n'est donc pas favorable aux actions à droits de vote double et autres limitations des droits de vote.

Les autres changements du mode de gestion (séparation des pouvoirs, création de structures à l'étranger...) sont à examiner au cas par cas, toujours avec comme principe directeur la préservation de l'actif client.

Le détail de la politique de vote et d'engagement est sur le site Internet de la société.

Trusteam Finance - – Hôtel Salomon de Rothschild – 11, rue Berryer - 75008 Paris

[conformite@trusteam.fr](mailto:conformite@trusteam.fr)

## **PROCÉDURE DE SÉLECTION ET D'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES**

Trusteam Finance met en œuvre une politique de sélection des établissements financiers, « brokers » ou autres intermédiaires auxquels les ordres des clients sont confiés pour exécution sur les marchés français et étrangers.

Les intermédiaires doivent être en mesure d'apporter à Trusteam Finance la preuve de meilleure exécution grâce à un reporting dont le contenu a été enrichi avec la directive européenne 2014/65/UE.

Les entités sélectionnées doivent disposer de procédures et de mécanismes d'exécution des ordres qui répondent aux exigences de la réglementation qui s'applique à leurs établissements et notamment sur les facteurs et critères indiqués plus avant. Cette politique de sélection est fondée sur un ensemble de critères permettant à Trusteam Finance d'apprécier au regard de l'intermédiaire concerné l'application des obligations réglementaires, des normes et usages professionnels ainsi que la qualité de traitement des ordres des Clients dans le but d'obtenir le meilleur résultat possible. En plus du prix et du coût d'exécution, les critères retenus afin de classer les intermédiaires sont de trois ordres : - des critères liés aux règles de bonne conduite en usage dans la profession (non exploitation des informations, absence de regroupement ou de décalage des ordres...), - des critères techniques relatifs aux modalités de transmission et d'exécution des ordres (rapidité d'acheminement, rapidité de réponse une fois l'ordre exécuté, capacité à transmettre l'information nécessaire...) et - des critères relatifs aux moyens mis en œuvre afin d'assurer la sécurité des traitements (plans de secours, conservation de la preuve d'exécution, piste d'audit nécessaire aux contrôles, qualité des services administratifs...).

Trusteam Finance privilégie les intermédiaires qui mettent en œuvre des processus informatisés permettant d'assurer le coût total de la transaction le plus performant, d'acheminer automatiquement et le plus rapidement possible les ordres vers les différents marchés, français ou étrangers, et d'obtenir en retour les réponses d'exécution par le même canal, sans rupture de charge, de manière à minimiser les risques d'erreurs.

## **INFORMATION SUR LA REMUNERATION**

Trusteam Finance établit ce reporting relatif aux éléments de mise en œuvre opérationnelle de la politique de rémunération en application de la réglementation UCITS V. La rémunération s'entend ici hors dividendes versés aux actionnaires (collaborateurs et dirigeants).

Le personnel identifié de Trusteam Finance est composé du Président, des directeurs généraux, des gérants privés et collectifs ainsi que les analystes, les commerciaux, les contrôleurs et middle-officers. L'application de la politique de rémunération pour les collaborateurs de Trusteam Finance (hors dirigeants, c'est-à-dire le Président et les deux Directeurs généraux) repose sur les critères qualitatifs suivants:

- ✓ Capacité à se mettre à la place du client
- ✓ Penser et faire simple
- ✓ Travailler avec les autres
- ✓ Souplesse et ouverture aux changements
- ✓ Capacité à agir et prendre des risques
- ✓ Degré d'autonomie



Le total des rémunérations des collaborateurs de Trusteam Finance s'élève pour l'exercice 2019 à 1.621.668 € contre 1.727.710€ en 2018, dont la partie fixe est de 1.621.668€ contre 1.523.389€ en 2018. Cette année la société a décidé de ne pas verser de rémunérations variables dans le contexte actuel de grande incertitude, contre 177.000€ versées en 2018 au titre des performances de 2017.

Le personnel identifié (hors président et directeurs généraux) a touché environ 90 % de la rémunération. Aucun collaborateur n'a eu de versement en numéraire et en instruments financiers. Les dirigeants, c'est-à-dire le Président et les deux Directeurs généraux ne rentrent pas dans le périmètre ci-dessus et leur rémunération est fixée en AG. Ils ont touché 721.318€ en 2019.

L'alignement d'intérêts recherché entre les collaborateurs de Trusteam Finance et les investisseurs est assuré principalement par le calcul de la part variable de la rémunération en fonction de la bonne santé financière de la société de gestion, prenant en compte à la fois le passé et les anticipations futures sur l'évolution probable de l'activité.

Les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont le président et les directeurs généraux. Toute question complémentaire concernant l'application de la politique de rémunération au sein de Trusteam Finance peut leur être demandé par mail à [contact@trusteam.fr](mailto:contact@trusteam.fr) ou par courrier adressé à Trusteam Finance, 10, rue Lincoln, 75008 Paris.

#### **Informations sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) :**

S'agissant de la prise en compte des critères ESG dans la politique d'investissement, nous utilisons la méthodologie ROC, Return On Customer, qui a pour but de sélectionner les entreprises en fonction de la satisfaction de leurs clients. Nous décomposons les critères extra-financiers que nous analysons selon trois niveaux, en fonction de leur matérialité :

- Le premier niveau concerne des critères liés directement à l'expérience client.
- Le deuxième niveau concerne des critères liés à la réputation.
- Le troisième niveau, les critères liés au développement durable.

**COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019**

**ACTIF DU BILAN**

	<b>Exercice 2019</b>	<b>Exercice 2018</b>
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	-	-
<b>DEPÔTS</b>	-	-
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>Actions et valeurs assimilées</b>		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3 723 738,23	1 108 781,45
Non Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 124 524,16	974 624,16
Non Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Titres de créances</b>		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	1 101 003,82	-
<i>Autres titres de créances</i>	1 096 923,49	344 668,47
Non négociés sur un marché ou réglementé ou assimilé	-	-
<b>Organismes de placement collectif</b>		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	816 316,00	296 348,10
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres</b>		
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Contrats financiers</b>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	1 600,00	40 688,91
<b>Autres Instruments Financiers</b>	-	-
<b>CREANCES</b>		
Opérations de changes à terme de devises	-	-
Autres	575 616,50	121 452,32
<b>COMPTES FINANCIERS</b>		
Liquidités	948 062,72	407 326,52
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>9 387 784,92</b>	<b>3 293 889,93</b>

**PASSIF DU BILAN**

	<b>Exercice 2019</b>	<b>Exercice 2018</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>Capital</b>	9 757 703,05	3 266 349,28
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>	-	-
<b>Report à nouveau (a)</b>	-	-
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)</b>	-502 169,45	4 701,11
<b>Résultat de l'exercice (a,b)</b>	4 211,13	18 648,64
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b> (=Montant représentatif de l'actif net)	<b>9 259 744,73</b>	<b>3 289 699,03</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres</b>		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Contrats financiers</b>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	111 479,44	1 945,69
<b>DETTES</b>		
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	12 907,43	1 214,64
<b>COMPTES FINANCIERS</b>		
Concours bancaires courants	3 653,32	1 030,57
Emprunts	-	-
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>9 387 784,92</b>	<b>3 293 889,93</b>

a) Y compris comptes de régularisations

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

**HORS BILAN**

	<b>Exercice 2019</b>	<b>Exercice 2018</b>
<b>OPERATIONS DE COUVERTURE</b>		
- <i>Engagements sur marchés réglementés ou assimilés</i>		
- <i>Engagements de gré à gré</i>		
- <i>Autres engagements</i>		
<b>AUTRES OPERATIONS</b>		
- <i>Engagements sur marchés réglementés ou assimilés</i>		
- <i>Engagements de gré à gré</i>		
CFD-ACTIONS		
A2A SPA	-	14 152,50
ACCOR SA	-	37 110,00
ALTAREA 31/12/2099	9 517,50	-
AMADEUS IT HOLDING SR. A 31/12/2099	189 280,00	-
BCA POPOLARE EMILIA ROMAGNA 31/12/2099	198 372,75	-
BILLERUDKORSNAS AB	-	20 575,72
COFINIMMO SA 31/12/2099	65 500,00	-
COMPASS GROUP PLC	-	36 890,89
DAVIDE CAMPARI - MILANO SPA	-	29 540,00
DAX-INDEX	-	126 707,52
EDENRED	-	32 110,00
EDF	-	27 600,00
EIFPAGE SA	-	25 536,00
EUROFINS SCIENTIFIC SA	-	32 600,00
GALP ENERGIA SGPS SA -B- SHRS	-	55 180,00
GESTAMP AUTOMOCION	-	24 850,00
HANNOVER RUECKVE./NAMEN AKT 31/12/2099	103 380,00	-
ICADE SA 31/12/2099	97 050,00	-
IMERYS	-	16 792,00
INDITEX	-	17 880,00
INDITEX 31/12/2099	235 875,00	-
INMOB COL /REIT 31/12/2099	249 920,00	-
KINGSPAN GROUP PLC 31/12/2099	108 900,00	-
L OREAL	-	40 240,00
L OREAL 31/12/2099	79 200,00	-
LANXESS AG	-	20 100,00
LVMH MOET HENNESSY EUR 0.3	-	41 312,00
MERL SOCIMI /REIT	-	26 962,50
MUENCHENER RUECKVERS/NAMENSAKT 31/12/2099	104 674,00	-
NEXT PLC 31/12/2099	214 466,32	-

	<b>Exercice 2019</b>	<b>Exercice 2018</b>
NIKE INC B 31/12/2099	108 217,91	-
PERNOD-RICARD	-	21 495,00
REMY COINTREAU SA	-	39 580,00
SODEXO	-	134 250,00
SODEXO 31/12/2099	200 735,00	-
STXE 6C&M EUR GR 31/12/2099	618 995,16	-
STXE6BNK EUR GR 31/12/2099	75 110,00	-
STXE6F&B EUR GR 31/12/2099	183 375,50	-
STXE6UTI EUR GR 31/12/2099	558 467,80	-
STXEMD200 EUR GR 31/12/2099	204 601,40	-
SXTGR - STXE 600 TR 31/12/2099	198 448,00	-
SYMRISE AG	-	48 375,00
TIFFANY & CO 31/12/2099	237 938,40	-
UNILEVER CERT.OF SHS	-	113 808,00
VINCI	-	64 818,00
VINCI 31/12/2099	99 000,00	-
<b>- Autres engagements</b>		

**COMPTE DE RESULTAT (en euro)**

	<b>Exercice 2019</b>	<b>Exercice 2018</b>
<b>PRODUITS SUR OPÉRATIONS FINANCIERES</b>		
Produits sur dépôts et comptes financiers	-	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	51 041,92	4 411,50
Produits sur obligations et valeurs assimilées	69 034,52	16 433,09
Produits sur titres de créances	393,37	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur contrats financiers	1 920,10	0,11
Autres produits financiers	-	-
<b>TOTAL I</b>	<b>122 389,91</b>	<b>20 844,70</b>
<b>CHARGES SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur contrats financiers	-23 441,58	-3 265,79
Charges sur dettes financières	-1 407,04	-1 632,48
Autres charges financières	-2 860,21	-305,81
<b>TOTAL II</b>	<b>-27 708,83</b>	<b>-5 204,08</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (I - II)</b>	<b>94 681,08</b>	<b>15 640,62</b>
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotation aux amortissements (IV)	-99 247,41	-
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>-4 566,33</b>	<b>15 640,62</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	8 777,46	3 008,02
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
<b>RÉSULTAT (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>	<b>4 211,13</b>	<b>18 648,64</b>

## ANNEXE

### 1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Trusteam Roc L/S a son premier exercice d'une durée exceptionnelle de 8 mois et 12 jours.

#### **Méthode d'évaluation :**

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM sont évalués selon les principes suivants :

#### **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

#### **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse :

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

**Titres d'OPC en portefeuille :** Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

**Parts de fonds communs de titrisation :** Evaluation au dernier cours de Bourse du jour pour les fonds communs de titrisation cotés sur les marchés européens.

#### **Titres de créances négociables :**

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :

- A leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.

- La différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.

- Exception : les BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

- Valeur de marché retenue :

#### **BTF/BTAN**

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

#### **Autres TCN**

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- TCN faisant l'objet de transactions significatives : le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

#### **Opérations à terme fermes et conditionnelles :**

Contrats à terme fermes cotés : Les contrats à terme fermes cotés sont évalués à leur valeur de marché.

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour.

Options : Les options en portefeuille sont évaluées à leur valeur de marché en cas de cotation, à leur valeur intrinsèque lorsque aucune cotation n'a pu être constatée.

En cas de cotation, les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports.

Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour.

Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour.

Opérations d'échange (swaps de taux) : Les swaps de taux d'une durée de vie inférieure à 3 mois ne sont pas valorisés.

Les swaps de taux d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

#### **Equity Swaps**

Les equity swaps sont valorisés à leur valeur de marché.

#### **Hors-bilan**

L'engagement hors-bilan relatif aux contrats d'échange de taux d'intérêt correspond au nominal du contrat.

Les engagements hors-bilan sur les marchés à terme français et étrangers sont calculés suivant la réglementation en vigueur :

- Opération à terme ferme : quantité par nominal par cours du jour sur devise du contrat ;

- Opération à terme conditionnelle : quantité par delta par quotité par cours du sous-jacent sur devise du contrat.

L'engagement hors-bilan sur les equity swaps est calculé suivant les modalités en vigueur : quantité par cours du sous-jacent sur devises majorée ou minorée des intérêts courus de la composante taux

Contrats de change à terme : Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, par un emprunt de devises dans la même monnaie et pour le même montant. Les opérations à terme de devises sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

#### **Modalité sur la méthode de calcul du risque global :**

La méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPCVM est la méthode du calcul de l'engagement.

#### **Méthode de comptabilisation :**

La comptabilité de TRUSTEAM ROC L/C est tenue en euro.

Comptabilisation des revenus :

Le FCP comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé..

TRUSTEAM ROC L/C est un fonds commun de placement de capitalisation.

Affectation des sommes distribuables : capitalisation.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille :



La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille du FCP est effectuée frais de négociation exclus.

Devise : BCE

#### Les frais de fonctionnement et de gestion :

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, taxes...)

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au Document d'informations clés pour l'investisseur (DICI).

	Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux		
			Part A	Part B	Part C
1	Frais de gestion financière	Actif net	1,6 % TTC maximum	1 % TTC maximum	0,5% TTC maximum
	Frais administratifs (Cac, dépositaire, distribution, avocats...)	Actif net	Inférieur à 1%	Inférieur à 1%	Inférieur à 1%
2	Frais indirect maximum (commission et frais de gestion)	Actif net	Inférieur à 1%	Inférieur à 1%	Inférieur à 1%
3	Commissions de mouvement : (100% perçue par le dépositaire)	Prélèvement sur chaque transaction	Entre 12 euros T.T.C. et 120 euros T.T.C. selon les pays	Entre 12 euros T.T.C. et 120 euros T.T.C. selon les pays	Entre 12 euros T.T.C. et 120 euros T.T.C. selon les pays
4	Commission de surperformance	Actif net	15% TTC de la performance annuelle au-delà du maximum entre l'EONIA capitalisé et 1% avec High Water Mark	15% TTC de la performance annuelle au-delà du maximum entre l'EONIA capitalisé et 1% avec High Water Mark	15% TTC de la performance annuelle au-delà du maximum entre l'EONIA capitalisé et 1% avec High Water Mark

#### Modalités de calcul de la commission de surperformance :

La commission de surperformance est basée sur la différence entre l'actif de l'OPCVM avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance identique à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats de l'OPCVM.

Un mécanisme de High Water Mark s'applique. Ainsi la commission de surperformance n'est activée et appliquée qu'au-delà du High Water Mark, défini comme la plus haute des valeurs liquidatives de clôture des trois exercices précédents.

Dès lors que la valeur liquidative du fonds enregistre une performance positive et supérieure à celle de l'indicateur de référence après imputation des frais de gestion fixes, une provision de commission de surperformance sera appliquée au taux de 15% TTC sur la partie de cette performance positive et supérieure à l'indicateur de référence.

Cette commission de surperformance est provisionnée à chaque valeur liquidative sur la base de 15% TTC de la surperformance constatée entre l'évolution de la valeur liquidative et celle de la clôture de l'exercice précédent.

Cette commission de surperformance n'est provisionnée que dans la mesure d'une évolution positive de la valeur liquidative sur la période de référence (entre l'évolution de la valeur liquidative à la date du calcul des frais variables et celle de la clôture de l'exercice précédent). Dans le cas de sous performance, il est procédé à des reprises de provisions éventuelles à hauteur maximum du compte de provisions antérieures constituées.

En cas de rachat de parts par un investisseur en cours d'exercice, la quote-part de la commission de sur performance est acquise à la société de gestion, et prélevée à la clôture de l'exercice.

## 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET (en euro)

		Exercice 2019	Exercice 2018
<b>Actif net en début d'exercice</b>		3 289 699,03	0,00
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPCVM)	+	8 520 956,49	3 704 113,90
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPCVM)	-	2 245 811,60	371 609,50
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	+	726 002,76	45 485,46
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-	395 170,50	222 712,08
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	+	512 021,99	260 182,38
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	1 108 326,54	71 837,14
Frais de transaction	-	68 488,93	12 820,30
Différences de change	+/-	+11 468,15	-699,08
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :			
Différence d'estimation exercice N	+/-	+75 794,42	-94 788,45
Différence d'estimation exercice N-1	+/-	+94 788,45	-
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers :			
Différence d'estimation exercice N	+/-	-109 879,44	+38 743,22
Différence d'estimation exercice N-1	+/-	-38 743,22	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	+/-	-4 566,33	+15 640,62
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-	-
Autres éléments	+/-	-	-
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>		<b>9 259 744,73</b>	<b>3 289 699,03</b>

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1 Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

##### Ventilation de l'actif

	Au 31/12/2019
<b>Titres de Créances</b>	
<i>Les titres négociables à court terme, d'une durée initiale &amp;#8804; 1 an</i>	
TCN	1 101 003,82
EMTN	1 096 923,49
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	
<i>négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>	
Obligations	1 124 524,16

##### Ventilation du passif

Néant

##### Ventilation du hors-bilan

	Taux	Actions	Change	Autres
<b>Autres Opérations</b>				
Engagements de gré à gré				
CFD - ACTIONS		4 141 024,74		

#### 3.2 Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
<b>ACTIF</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	935 084,16	-	-	-
Titres de créances	1 897 626,44	300 300,87	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	948 062,72
<b>PASSIF</b>				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	3 653,32
<b>HORS-BILAN</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

### 3.3 Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors bilan

	0-3 mois]	]3 mois - 1 an]	]1 an - 3 ans]	]3 ans - 5 ans]	> 5 ans
<b>ACTIF</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	413 150,26	711 373,90	-	-
Titres de créances	605 124,48	855 055,00	737 747,83	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	948 062,72	-	-	-	-
<b>PASSIF</b>					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	3 653,32	-	-	-	-
<b>HORS-BILAN</b>					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

### 3.4 Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

ACTIF	CHF	DKK	GBP	NOK	SEK
Actions et valeurs assimilées	-	105 601,27	501 123,49	158 459,87	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres d'OPC	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	4 583,92	-	-
Comptes financiers	1 100,40	-	631,55	-	2 632,38
<b>PASSIF</b>					
Opérations de cessions sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	878,58	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
<b>HORS-BILAN</b>					
Opération de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	214 466,32	-	-

<b>ACTIF</b>	<b>USD</b>
Actions et valeurs assimilées	-
Obligations et valeurs assimilées	-
Titres d'OPC	-
Titres de créances	-
Opérations temporaires sur titres	-
Créances	1 032,58
Comptes financiers	208,30
<b>PASSIF</b>	
Opérations de cessions sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres	-
Dettes	261,71
Comptes financiers	304,82
<b>HORS-BILAN</b>	
Opération de couverture	-
Autres opérations	346 156,31

### 3.5 Créances et dettes : ventilation par nature

#### Créances :

collatéral société générale	EUR	570 000,00
Coupons-Div. à recevoir - GBP	EUR	4 583,92
Coupons-Div. à recevoir - USD	EUR	1 032,58
<b>- TOTAL CRÉANCES</b>	<b>EUR</b>	<b>575 616,50</b>

#### Dettes :

Achats à Règlements Différés - USD	EUR	261,71
Achats à Règlements Différés - GBP	EUR	878,58
Achats à Règlements Différés	EUR	1 231,20
Dot. aux frais de gest. AC	EUR	7 461,87
Dot. aux frais de gest. IC	EUR	365,63
Dot. aux frais de gest. BC	EUR	2 708,44
<b>- TOTAL DETTES</b>	<b>EUR</b>	<b>12 907,43</b>

### 3.6 Capitaux propres

#### Nombre et valeur des actions émises et rachetées

##### Part B

	Nombre	Montant en euros
<b>Emissions</b>		
- parts C	7 500	1 462 950,00
<b>- globales</b>	<b>7 500</b>	<b>1 462 950,00</b>
<b>Rachats</b>		
- parts C	-	-
<b>- globaux</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

##### Part C

	Nombre	Montant en euros
<b>Emissions</b>		
- parts C	2 690	522 092,50
<b>- globales</b>	<b>2 690</b>	<b>522 092,50</b>
<b>Rachats</b>		
- parts C	1 220	233 422,60
<b>- globaux</b>	<b>1 220</b>	<b>233 422,60</b>

##### Part A

	Nombre	Montant en euros
<b>Emissions</b>		
- parts C	33 796	6 535 913,99
<b>- globales</b>	<b>33 796</b>	<b>6 535 913,99</b>
<b>Rachats</b>		
- parts C	10 595	2 012 389,00
<b>- globaux</b>	<b>10 595</b>	<b>2 012 389,00</b>

##### Classe : Part B

Montant des commissions de souscription restant acquises au fonds	EUR	0,00
Montant des commissions de rachat restant acquises au fonds	EUR	0,00

##### Classe : Part A

Montant des commissions de souscription restant acquises au fonds	EUR	0,00
Montant des commissions de rachat restant acquises au fonds	EUR	0,00

##### Classe : Part C

Montant des commissions de souscription restant acquises au fonds	EUR	0,00
---	-----	------

Montant des commissions de rachat restant acquises au fonds	EUR	0,00
---	-----	------

### 3.7 Frais de gestion

#### En montants :

##### *Classe : Part A*

Frais de gestion fixes	EUR	68 094,73
Rétrocession frais de gestion	EUR	-
Frais de gestion variables	EUR	-

##### *Classe : Part B*

Frais de gestion fixes	EUR	27 232,33
Rétrocession frais de gestion	EUR	-
Frais de gestion variables	EUR	-

##### *Classe : Part C*

Frais de gestion fixes	EUR	3 920,35
Rétrocession frais de gestion	EUR	-
Frais de gestion variables	EUR	-

#### En pourcentage TTC de l'actif net moyen :

##### *Classe : Part A*

Frais de gestion fixes	1,60%
Rétrocession frais de gestion	-

##### *Classe : Part B*

Frais de gestion fixes	1,00%
Rétrocession frais de gestion	-

##### *Classe : Part C*

Frais de gestion fixes	0,50%
Rétrocession frais de gestion	-

### 3.8 Engagements reçus et donnés

Néant.

### 3.9 Autres informations

#### Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

-Rémérés	EUR	-
-Pensions :		
- Sur actions	EUR	-



- Sur obligations	EUR	-
- Sur TCN	EUR	-

#### Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

-Titres reçus en garantie et non inscrits en portefeuille titres	EUR	-
-Titres donnés en garantie et non inscrits en portefeuille titres	EUR	-

#### Détention par le FCP de parts ou d'actions d'OPC promus ou gérés par une entité du groupe TRUSTEAM FINANCE

OPC détenu	Quantité détenue	Encours détenu	% de l'actif net
TRUSTEAM OBLIGATIONS COURT TERME	400,00	816 316,00	8,82%
<b>Total</b>		<b>816 316,00</b>	<b>8,82%</b>

#### Détention de titres émis par une entité du groupe TRUSTEAM FINANCE

Néant

#### Détention d'instruments financiers dérivés émis par une entité du groupe TRUSTEAM FINANCE

Néant

### 3.10 Tableau d'affectation des sommes distribuables

#### Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

Néant

#### Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Néant

#### Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

##### Classe Part B (Euro)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	Exercice 2019	Exercice 2018
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	11 240,50	9 875,18
<b>Total</b>	<b>11 240,50</b>	<b>9 875,18</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	11 240,50	9 875,18
<b>Total</b>	<b>11 240,50</b>	<b>9 875,18</b>
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédit d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	-	-

**Classe Part A (Euro)**

<b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b>	<b>Exercice 2019</b>	<b>Exercice 2018</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-14 129,94	5 386,05
<b>Total</b>	<b>-14 129,94</b>	<b>5 386,05</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-14 129,94	5 386,05
<b>Total</b>	<b>-14 129,94</b>	<b>5 386,05</b>
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédit d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	-	-

**Classe Part C (Euro)**

<b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b>	<b>Exercice 2019</b>	<b>Exercice 2018</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	7 100,57	3 387,41
<b>Total</b>	<b>7 100,57</b>	<b>3 387,41</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	7 100,57	3 387,41
<b>Total</b>	<b>7 100,57</b>	<b>3 387,41</b>
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédit d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	-	-

**Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes****Part C Capitalisation (Euro)**

<b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes</b>	<b>Exercice 2019</b>	<b>Exercice 2018</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-44 994,30	817,03
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-44 994,30</b>	<b>817,03</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-44 994,30	817,03
<b>Total</b>	<b>-44 994,30</b>	<b>817,03</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

**Part B Capitalisation (Euro)**

<b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes</b>	<b>Exercice 2019</b>	<b>Exercice 2018</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-167 260,19	2 467,84
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-167 260,19</b>	<b>2 467,84</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-167 260,19	2 467,84
<b>Total</b>	<b>-167 260,19</b>	<b>2 467,84</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

## Part A Capitalisation (Euro)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Exercice 2019	Exercice 2018
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-289 914,96	1 416,22
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	-289 914,96	1 416,22
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-289 914,96	1 416,22
<b>Total</b>	-289 914,96	1 416,22
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

### 3.11 Tableau des résultats et autres caractéristiques du fonds au cours des deux derniers exercices

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Actif Net (en millions d'euros)</b>	9,26	3,29
<b>Nombre Titres</b>		
Part A - part C	28 226,00	5 025,00
Part B - part C	16 260,00	8 760,00
Part C - part C	4 370,00	2 900,00
<b>Valeur liquidative unitaire</b>		
Part A - part C	188,94	197,16
Part B - part C	190,13	197,16
Part C - part C	191,05	197,16
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)</b>	-	-
<b>Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)</b>	-	-
<b>Crédit d'impôts unitaire (A)</b>	-	-
<b>Capitalisation unitaire sur résultat</b>	-	-
Part A - part C	-0,50	1,07
Part B - part C	0,69	1,12
Part C - part C	1,62	1,16
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins values nettes</b>		
Part A - part C	-10,27	0,28
Part B - part C	-10,28	0,28
Part C - part C	-10,29	0,28

### 3.12 Inventaire de l'actif net



PA6695 - AN AU  
2019-12-31.pdf